

treint comme matières, mais plus général comme champ d'action. »

Dans l'intérêt général, nous ne pouvons que souhaiter vivement la réussite de ce projet, appelé à assurer une nouvelle impulsion à l'œuvre nationale du tir.

LE ROLE SOCIAL DE L'OFFICIER

Sous ce titre, la *Revue des Deux-Mondes* a publié une étude importante dont la signature anonyme voile le nom d'un officier distingué de l'état-major, attaché au ministère de la Guerre. Nos adhérents nous sauront gré d'en donner ici un résumé.

Tout d'abord, l'auteur félicite avec raison les hommes éminents qui, comme M. Lavis, M. de Vogüé, etc., veulent entraîner l'élite intellectuelle de la nation dans la voie d'un véritable apostolat qui doit succéder à des traditions d'indifférence et d'égoïsme.

« Tous, ils ont réveillé dans cette jeunesse le sens de l'action; tous, sans y attacher toujours le même sens, ont placé au premier rang le devoir social. En montrant la grandeur du but, ils n'ont pas dissimulé les épreuves du chemin, les préjugés à vaincre, les routines à briser, et, dès qu'il s'agit d'aller au peuple, la difficulté de l'aborder et de le convaincre pour qui n'en porte pas le vêtement et n'en parle pas la langue.

« Incontestablement, il y a là un mouvement, un souffle de générosité et de dévouement. Il semble que cette génération prenne conscience du grand rôle qu'elle pourrait remplir. Et quel rôle! A l'état de guerre haineuse et violente qui sépare stérilement les enfants du même sol, de parti à parti, de classe à classe, substituer la recherche pacifique et féconde des problèmes posés par la révolution industrielle et économique de ce temps: marcher, non plus la revendication ou la répression au poing, mais la main dans la main, dans la large et noble voie du progrès social.

N'existe-t-il donc pas « un cadre » spécialement indiqué pour ce grand rôle, se demande l'auteur?

« Ce cadre est tout formé, continue-t-il, destiné par son essence à exercer la direction temporaire, non pas seulement d'une fraction, de la majorité même, mais de la totalité de la jeunesse; c'est le corps des vingt mille officiers français.

« Depuis l'application intégrale du service obligatoire, c'est-à-dire depuis hier, c'est de vingt à vingt-trois ans, toute la nation, sans exception, qui passe entre ses mains; nul n'y échappe. Il ne s'agit plus ici de tel ou tel groupe de travailleurs; tous, ouvriers de la main et de la pensée, lettrés et ignorants, propriétaires et laborieux, reçoivent, pendant une période de leur vie, l'empreinte d'un lieutenant, d'un capitaine, d'un colonel. A ce fait tout nouveau doit répondre forcément un développement du rôle de l'officier.

« Nul n'est, en effet, mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace. En contact immédiat avec eux, il partage entièrement leurs travaux, leurs fatigues, et n'en tire néanmoins aucun profit. Son gain ne dépend pas, comme celui des industriels, de la peine de ses hommes. Leurs intérêts sont, non plus opposés, mais semblables. L'autorité, dont il est investi repose sur la loi, elle a une sanction légale, elle échappe à toute discussion, à tout compromis, lui-même est soumis à cette discipline inflexible. Des règlements précis fixent la limite de ses exigences professionnelles. Tout concourt à dégager son indépendance personnelle et le désintéressement de son action.

« C'est donc un merveilleux agent d'action sociale. Quel intérêt n'y aurait-il pas, si l'on se place au point de vue d'où nous sommes partis, à ce qu'avant tout autre il fût animé de l'amour personnel des humbles, pénétré des devoirs nouveaux qui s'imposent à tous les dirigeants sociaux, convaincu de son rôle d'éducateur, résolu, sans rien modifier à la lettre des fonctions qu'il exerce, à les vivifier par l'esprit de sa mission?

« Et pourtant, il est le seul à qui l'on ne songe pas. »

L'écrivain fait ensuite le tableau des progrès réalisés dans l'esprit général de l'armée, de ceux qu'on peut attendre encore et rappelle les beaux enseignements du général russe Dragomiroff concernant la mission morale de l'officier.

« Un corps d'officiers très distingué, laborieux, dévoué à ses devoirs professionnels, dit-il, a sur l'âme de l'armée une

action médiocre, tandis que le corps des officiers russes, par exemple, qui compte des personnalités éminentes, mais dans sa moyenne est, croyons-nous, moins cultivé que le nôtre, exerce sur l'âme de son armée une action immédiate et forte parce qu'il est pénétré de cette idée de patronat, de devoir social, qui fait défaut chez nous. »

Cette action, quelle peut-elle être? L'auteur en montre la base dans un état d'esprit nouveau, déjà compris par beaucoup d'officiers, et qui les porte désormais à se préoccuper avant tout de l'ouvrier (le soldat), alors qu'il était de règle autrefois d'étudier presque uniquement l'outil (canon, fusil, cheval). L'essentiel est de connaître parfaitement les hommes dont on a charge, leurs familles, leurs antécédents, leurs aptitudes, leurs ambitions. Rien de plus facile au cours des repas, marches, pansages, etc.

L'officier, investi du rôle permanent de justicier, est l'arbitre entre le sous-officier et le soldat. Il lui appartient donc de veiller au bon choix des sous-officiers et de détruire à l'avance tout germe de mécontentement.

Avec l'auteur, nous considérons l'officier comme le facteur principal de cette idée nouvelle qu'à l'obligation légale du service militaire correspond l'obligation morale de lui faire produire les conséquences les plus salutaires au point de vue social.

Quels seront les résultats à espérer de cette nouvelle éducation nationale?

« Chez le soldat: au point de vue social, pacification des esprits soumis à ce régime rendus plus réfractaires aux excitations de la haine des classes. Aujourd'hui déjà, revenus au pays, les soldats dont l'officier a gagné la confiance et l'estime restent volontiers en relations avec lui, nous en avons le témoignage, et ne manquent jamais de protester en ce qui le concerne contre les accusations dont les orateurs de cabaret accablent la corporation tout entière et avec elle le bourgeois, le patron, parmi lesquels elle est censée se recruter. Que ces exceptions se généralisent, qu'elles deviennent la règle, que le soldat, c'est-à-dire le peuple tout entier, ne rapporte du temps de son service que le souvenir d'une autorité bienfaisante, juste et respectable, et les accusations de ce genre seront sans crédit, les publications hostiles sans portée.

« Au point de vue militaire, il nous semble ressortir suffisamment de ce qui précède, que cette prise morale de la troupe est devenue une nécessité moderne. De la brièveté du temps de service et de l'espacement croissant des guerres, il résulte que, lors de la prochaine lutte, tout soldat verra le feu pour la première fois, et quel feu! — Le feu le plus meurtrier lancé d'une distance inconnue par une main invisible, — la guerre la plus terrible sans aguerissement préparatoire, — Ah! devant une telle violence faite à tous les instincts naturels, l'instruction professionnelle, la discipline matérielle, les moyens répressifs feront triste figure si l'officier n'a pas d'autre secret au service de son autorité et si son regard, sa parole, son cœur, n'ont pas su, dès le premier jour de leur rencontre, trouver le chemin de ces yeux, de ces oreilles, de ces cœurs d'enfants soumis brusquement à l'horreur d'une telle épreuve.

« Envisager le rôle de l'officier sous cet aspect nouveau d'agent social, appelé par la confiance de la Patrie moins encore à préparer pour la lutte les bras de tous ses enfants qu'à discipliner leurs esprits, à former leurs âmes, à tremper leurs cœurs, n'est-ce pas, loin de l'amoinir, l'élever dans les plus vastes proportions, le faire presque plus grand dans la paix que dans la guerre, et proposer à son activité l'objet le plus digne de l'enflammer?

« Tous les Français comprendront ainsi que sur les ruines des hiérarchies disparues, la nécessité sociale de la discipline, du respect et de l'abnégation ne cessera pas d'être — et que l'armée sera toujours la meilleure, sinon la seule école, où s'apprendront ces vertus.

L'écrivain adresse un appel ardent aux maîtres chargés de l'enseignement à tous les degrés.

« Nous voudrions, dit-il, en terminant, que les voix les plus hautes, à la Sorbonne, à l'Ecole normale, fissent entendre les paroles fécondes qui, se répandant à travers le corps enseignant jusqu'au plus humble maître d'école, porteraient partout cette conviction que l'obligation du service militaire, au lieu de se présenter comme un arrêt déplorable dans le développement commencé, doit devenir le complément salutaire et fécond de toute éducation. »